



Contrat santé des fonctionnaires de La Poste :

IL ARRIVE DANS VOS BOÎTES AUX LETTRES !

Pour les salaires, l'emploi, le respect
Le 18 octobre: votez FO

Début juillet, FO a été la 1^{ère} organisation à vous informer très précisément du résultat de la négociation sur la mise en place d'un contrat santé pour les fonctionnaires.

Il s'agissait d'acter la participation de base de La Poste au paiement de la cotisation santé :

- 60 % pour les non-cadres,
- 50 % pour les cadres.

...et de vous renseigner sur le dispositif général et les gains envisageables.

Le rôle de FO a été primordial dans cette négociation

Non seulement nous avons obtenu une augmentation substantielle du budget à y consacrer, mais nous nous sommes battus, bien seuls, pour que la continuité d'adhésion lorsque nous passons à la retraite se fasse dans les meilleures conditions financières.

Et puis, qui osera ne pas se féliciter que la gestion de ce contrat soit attribuée à notre mutuelle historique, empreinte des valeurs de solidarité, la MG (65 ans d'expérience) au lieu d'un de ces grands groupes privés (un syndicat aurait préféré AXA !) toujours prêts à s'aligner afin de prendre le marché pour ensuite faire exploser les tarifs à la hausse !

En ce qui concerne la garantie « *Prévoyance* » actuellement détenue par chacun de ses adhérents, la Mutuelle Générale a prévu une continuité d'adhésion : c'est un « plus » considérable. Cela concerne notamment les indemnités journalières en cas d'arrêts de travail, l'incapacité/invalidité et la dépendance.

Les exigences FO prises en compte

- Augmentation de la participation de La Poste : de 55 à 65 millions !
- De meilleures prestations, notamment sur l'optique et l'hospitalisation !
- Des options de garanties supplémentaires à coûts très étudiés !
- Un dispositif de solidarité en faveur des familles et des bas salaires !
- Une gestion offrant toutes les garanties de sûreté !
- Un prestataire capable d'offrir une garantie « prévoyance » dans de bonnes conditions !

Cet accord a été signé par tous les syndicats, sauf la CGT !

Pour FO, le projet de départ de ce contrat de santé était loin d'être à la hauteur. Il fallait penser au-delà du court terme et, comme l'a voulu FO, penser aux futurs retraités que nous sommes tous. Et c'est bien l'acharnement et la détermination FO qui ont permis de concrétiser cet accord impliquant La Poste et la MG.

Surveillez vos boîtes aux lettres

La Poste va vous informer et la MG va vous envoyer un dossier.

Il vous appartiendra de choisir entre différentes options.

APPEL MG : 0800 270 270

Pour plus de détails, demandez le tract FO de juillet « Enfin négocié bientôt appliqué » auprès des militants FO.

Pour les salaires,
l'emploi, le respect

LE 18 OCTOBRE 2011,

VOTEZ FORCE OUVRIÈRE